



Communiqué du Comité Régional Ile-de-France

La FCPE Île-de-France dénonce la suppression brutale des subventions allouées aux MDPH départementales

La FCPE Île-de-France exprime sa profonde inquiétude et sa vive indignation face à la suppression soudaine des subventions régionales destinées aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) dans les huit départements franciliens.

Depuis plus de dix ans, ces subventions – mises en place par la majorité régionale à l'époque constitue un soutien essentiel au fonctionnement des MDPH, maillon important dans la vie quotidienne de nombreuses familles franciliennes. Cette subvention (deux millions d'euros par an), permet notamment de financer des appareillages, des aménagements de logements, ou encore l'adaptation de véhicules indispensables à l'autonomie des personnes en situation de handicap et plus particulièrement des élèves franciliens.

Sans aucune concertation avec les associations concernées, œuvrant dans le champ de l'éducation ou du handicap, la Région Île-de-France a décidé de supprimer ce financement. Les collectivités locales mises devant le fait accompli, sans possibilité d'anticiper ni de mesurer les conséquences pour les usagers, vont devoir faire des choix de financements et créera plus d'inégalités d'un territoire à un autre.

Par-dessus tout, cette décision arbitraire et brutale aura des impacts directs et immédiats sur des milliers de familles franciliennes, déjà confrontées à de nombreuses difficultés sociales et financières.

En ce sens, la FCPE Île-de-France soutient la pétition mise en ligne et toutes les initiatives demandant l'annulation de cette décision.

La FCPE Île-de-France appelle solennellement à la révision de cette décision et demande la réintégration, dans les plus brefs délais, de cette subvention régionale indispensable au fonctionnement des MDPH et au respect des droits des personnes en situation de handicap.

Parce que l'accompagnement des enfants et des familles en situation de handicap, ne peut être une variable d'ajustement budgétaire, la FCPE Île-de-France restera pleinement mobilisée aux côtés des parents et des associations pour obtenir le rétablissement de ces financements.

Contact presse : FCPE77 Mme BORSALI Bélanda 07 82 99 35 64